

SM le Roi préside la signature d'une convention pour la mise à niveau urbaine d'Imouzzer Kandar

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-04-2009 20:50:22

SM le Roi Mohammed VI a présidé, jeudi, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat relative au programme 2009/2011 de mise à niveau urbaine de la ville d'Imouzzer Kandar avec un investissement global de 121,5 millions de dirhams (MDH).

Au terme de cette convention, il sera procédé à la réalisation de projets intégrés dans les domaines de l'aménagement urbain (65 MDH), la restructuration des quartiers sous-équipés (42 MDH), l'infrastructure sportive (13 MDH) et la création d'une zone d'activités économiques (1,5 MDH).

Cet ambitieux programme sera financé par le ministère de l'Intérieur à hauteur de 66 MDH, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace (40 MDH), le Fonds d'équipement communal (10 MDH) et la commune urbaine (5,5 MDH).

Signée par Ahmed Taoufiq Hejjira, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Nouredine Boutayeb, wali directeur général des collectivités locales, Karim Mansouri, directeur général du Fonds d'équipement Communal (FEC), Abdessalam Zougar, gouverneur de la province de Sefrou, et Ahmed Atoulid, président de la commune urbaine d'Imouzzer, cette convention porte sur la construction et le réaménagement du réseau d'assainissement, le renforcement de l'éclairage public, la voirie, l'assainissement et le pavage des trottoirs et ruelles, ainsi que sur le revêtement du sol et la création d'espaces verts.

Elle concerne aussi le réaménagement de la piscine municipale, l'aménagement d'un terrain de sport, la restructuration des quartiers sous équipés, la création d'une zone d'activités économiques destinée aux activités salissantes et nuisibles tels que la mécanique, la soudure et la menuiserie.

Le programme permettra de doter les habitants de cette municipalité des infrastructures et équipements nécessaires, d'améliorer le paysage urbain et les conditions de vie des citoyens, de mettre en valeur l'espace environnemental, restructurer l'habitat menaçant ruine et palier les problématiques urbaines dont pâtit la ville.

Cette convention fait partie d'un programme global de mise à niveau urbaine de la province de Sefrou et des centres avoisinants et qui vise le renforcement des infrastructures de base, la réalisation des services publics, le désenclavement et l'approvisionnement en eau potable.

Ces initiatives viennent s'ajouter au projet d'une zone industrielle au centre d'Ain Chegag qui sera

édifiée sur une superficie de 90 ha dans le cadre d'un partenariat entre le ministère du Commerce et de l'Industrie et CDG développement qui veillera aussi à l'aménagement d'une zone touristique de 4 ha à Sefrou.

Cette convention qui a été établie en application des Hautes directives Royales visant l'intensification des efforts et la consolidation de partenariats entre les différents acteurs afin d'améliorer les conditions socio-économiques des citoyens et le développement du tissu urbain des villes du Royaume de façon harmonieuse et équilibrée pour répondre aux aspirations des habitants.

MAPF